

Décision portant nomination de Mme Mireille PERRIN en qualité de chargée de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°10001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Mireille PERRIN, directrice de recherche de 2^{ème} classe du CNRS, est nommée chargée de mission auprès du président pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 01/01/2013 au 31/12/2013. Sa mission a pour objet la construction et le suivi des actions sur projets communs avec l'InSHS, l'InEE et l'InC sur les questions d'archéométrie, de datations d'archéologie et gestion de l'UMS 2575 (Laboratoire de mesure du carbone 14), ainsi que la représentation de l'Institut dans l'ECORD member group.

Pour l'exercice de cette mission, Mireille PERRIN demeure affectée à l'UMR 7330, Centre Européen de Recherche et d'Enseignement de Géosciences de l'Environnement, sise à l'Europôle Méditerranéen de l'Arbois à Aix en Provence.

Article 2

Du 01/01/2013 au 31/12/2013 Mme Mireille PERRIN, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation régionale Provence et Corse.



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00
01 44 96 53 90

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **11 JAN. 2013**


Le président
Alain Fuchs